

*Le budget—M. Hees*

Il y a autre chose que le gouvernement devrait faire pour favoriser la vente des productions canadiennes à l'étranger: ce serait d'organiser des visites par avion, c'est-à-dire des missions qui feraient venir au Canada, une fois par année, les acheteurs des principaux marchés d'exportation pour qu'ils voient les produits canadiens exposés dans de gigantesques foires commerciales à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, ainsi que notre machinerie lourde dans les usines des constructeurs. Cette formule a donné des résultats spectaculaires dans les pays qui l'ont utilisée, et la dépense a été amplement amortie par le supplément d'affaires qui en résulte.

Enfin, je voudrais parler de la nécessité de transformer un plus fort pourcentage de nos matières premières, et des mesures qu'il faut prendre à cette fin. Depuis beaucoup trop longtemps nous exportons une part beaucoup trop large de nos matières premières pour les faire transformer à l'étranger. En agissant ainsi, nous retirerions les nombreux avantages que ce complément de transformation nous procurerait en termes d'emplois, d'impôts et de bénéfices. Nous avons au Canada la main-d'œuvre qualifiée, les cadres, l'énergie bon marché et les excellents moyens de transports qu'il faut pour cela. Il est grand temps que nous commençons à faire quelque chose pour qu'une plus grande partie de la transformation se fasse au Canada.

Voyons donc ce que l'on peut et devrait faire à cet égard. Il y a quarante ans, le gouvernement de l'Ontario institua un programme auquel on doit en grande partie l'expansion spectaculaire qu'a connue depuis l'industrie des pâtes et papiers dans cette province. Le programme exigeait des entreprises qu'elles transforment dans la province une proportion beaucoup plus élevée du bois qu'on y abattait et dont elles expédiaient une grande partie à l'état brut vers les usines de papier des États-Unis.

Ce qui a donné de si bons résultats dans le cas de l'industrie des pâtes et papiers de l'Ontario peut en donner d'aussi bons dans le cas d'autres industries primaires dans tout le pays. Ce principe devrait s'appliquer à toutes les matières premières que nous expédions vers d'autres pays qui en font une transformation plus poussée. Il peut donner d'aussi bons résultats, car les pays étrangers dépendent beaucoup de nos matières premières pour alimenter leurs industries manufacturières.

Bien sûr, il nous faut exporter à l'état brut une certaine proportion des matières premières que nous produisons, mais pas nécessairement autant que nous le faisons aujourd'hui. Le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait maintenant entreprendre une étude approfondie des industries de notre secteur primaire afin de déterminer quelle proportion des matières premières que nous produisons on peut raisonnablement exiger de transformer chez nous en produits finis.

Ayant décidé dans quelle mesure nos diverses matières premières doivent être traitées au Canada, nous devons ensuite proposer des encouragements assez alléchants pour convaincre ceux qui les exportent habituellement qu'ils auraient avantage à construire les usines requises pour les traiter au Canada.

Il est devenu douloureusement manifeste que les subventions consenties à l'heure actuelle par le ministère de l'Expansion économique régionale, bien qu'utiles, ne se sont pas révélées suffisamment attrayantes pour attirer dans les régions à faible croissance assez de nouvelles industries pour faire baisser le chômage aigu qui y persiste depuis nombre d'années.

A mon avis, aux subventions que le MEER met actuellement à la disposition des régions qui croupissent, nous devons ajouter le stimulus supplémentaire d'une échelle d'impôt fédéral progressif qui permettra à la nouvelle usine de traitement de matières premières établie dans une de ces régions d'être exonérée de tout impôt fédéral pendant sa première année d'exploitation pour ensuite passer progressivement, sur une période de 15 ans, au taux normal d'imposition. Mes entretiens avec d'importants hommes d'affaires du pays m'ont convaincu que ce stimulant, s'ajoutant aux subventions actuelles du ministère de l'Expansion économique régionale aux régions à faible croissance, sera suffisamment efficace pour permettre d'atteindre l'objectif visé.

• (1600)

Les quatre stimulants que j'ai mentionnés devraient, au cours des prochaines années, rapporter de très gros dividendes. D'abord, ils réduiraient considérablement les fonds bien trop élevés que nous devons affecter actuellement à l'assurance-chômage, en stimulant l'économie et en permettant aux gens de trouver du travail. Nous pouvons à mon avis faire des économies d'au moins deux milliards de dollars sur les quatre milliards de cotisations annuelles que nous payons actuellement pour l'assurance-chômage.

Deuxièmement, nous pourrions beaucoup augmenter les recettes fiscales parce que plus de gens travailleraient et paieraient des impôts, plus de biens se vendraient rapportant ainsi plus de taxes à l'État, et les entreprises réaliseraient plus de bénéfices et en verseraient donc une plus grande part au Trésor.

Nous avons besoin d'une stratégie favorisant la relance de l'économie à un rythme satisfaisant et je crois avoir exposé un programme de ce genre.

Une autre grave lacune du budget est qu'il ne veille nullement à ce que les industries et les travailleurs canadiens soient en mesure de soutenir une concurrence équitable des pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est où les salaires sont faibles. Dans ces pays, les salaires ne représentent qu'une fraction minime de ceux qui sont versés au Canada et dans les autres pays industrialisés et ils sont ainsi en mesure d'acquitter les frais de transport et les droits et de réaliser des profits très satisfaisants en vendant leurs produits au Canada à des prix sensiblement inférieurs au coût de la production canadienne.

Nous devrions imposer des contingents sur les importations semblables à ceux qui sont imposés par les États-Unis et par les pays du Marché commun. Ces pays exigent que les producteurs nationaux répondent à 80 p. 100 de leurs besoins, tandis que les producteurs étrangers peuvent concourir pour obtenir le reste du marché de 20 p. 100.